



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/07/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 6

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

26/07/2021

Date d'affichage

26/07/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

04/08/2021

et publication du :

04/08/2021

L'an deux mille vingt ET un, le trente juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

Etaient présents :

Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, Mme DUBOST Nathalie, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. PETIT Jean-Claude

Procurator(s) :

Mme SIMON Bérandère donne pouvoir à M. LEIDELINGER Jean-François, M. CHRISTOPHE Jean-Charles donne pouvoir à M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice donne pouvoir à M. PETIT Jean-Claude, M. MAIRE François donne pouvoir à Mme DUBOST Nathalie

Etai(ent) absent(s) :

M. ALIF FISCHER Julien

Etai(ent) excusé(s) :

M. CHRISTOPHE Jean-Charles, M. DOSDAT Patrice, M. MAIRE François, Mme SIMON Bérandère

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. LEIDELINGER Jean-François

Numéro interne de l'acte : 056-2021

Objet : Enfouissement des réseaux

Le Maire soumet au conseil municipal un avant-projet pour l'enfouissement des réseaux proposé par la MATEC et demande au conseil municipal son accord pour lancer une étude afin de définir la faisabilité et les coûts que ce projet pourrait engendrer.

Le conseil municipal après avoir entendu la présentation du Maire

DECIDE

- de lancer la consultations d'un bureau d'étude pour l'avant-projet
- d'autoriser Le Maire à signer la demande de consultation d'avant-projet.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 1)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Maizeroy
Le Maire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/07/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 6

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

26/07/2021

Date d'affichage

26/07/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

04/08/2021

et publication du :

04/08/2021

L'an deux mille vingt ET un, le trente juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

Etaient présents :

Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, Mme DUBOST Nathalie, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. PETIT Jean-Claude

Procuration(s) :

Mme SIMON Béragère donne pouvoir à M. LEIDELINGER Jean-François, M. CHRISTOPHE Jean-Charles donne pouvoir à M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice donne pouvoir à M. PETIT Jean-Claude, M. MAIRE François donne pouvoir à Mme DUBOST Nathalie

Etai(ent) absent(s) :

M. ALIF FISCHER Julien

Etai(ent) excusé(s) :

M. CHRISTOPHE Jean-Charles, M. DOSDAT Patrice, M. MAIRE François, Mme SIMON Béragère

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. LEIDELINGER Jean-François

Numéro interne de l'acte : 057-2021

Objet : **Changement de circonscription de l'Eglise protestante de AUGSBOURG**

Le Maire informe le conseil municipal que le directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de la Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce que la commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de La Petite Pierre serait rattaché à la paroisse de Weinbourg, dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'inspection de Bouxwiller. Le directoire a également proposé le changement de nom de l'inspection de la Petite Pierre en inspection Alsace Bossue - Moselle.

Les deux inspections, les assemblées consistoriales concernées ainsi que les conseils presbytéraux concernés ont donné leur accord à ces modifications.

La paroisse prendrait le nom de "paroisse de Weinbourg - Erckartswiller - Sparsbach".

En application de l'article L.2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions culturelles doit être recueilli. Le conseil municipal est donc invité à se prononcer sur le changement de circonscription affectant l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de la Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de la Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne.

- Emet un avis favorable au changement de nom de l'inspection de la Petite Pierre en inspection Alsace Bossue - Moselle.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 3)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Maizeroy

Le Maire,



Mairie - Maizeroy

Séance du 30/07/2021 à 20h30

N° d'ordre, objets, n° interne de l'acte et n° feuillet/page des délibérations prises durant la séance :

1	- Enfouissement des réseaux	- 056-2021	- 080
2	- Changement de circonscription de l'Eglise protestante de AUGSBOURG	- 057-2021	- 081

Membres présents :

NOMS Prénoms	Signatures	Observations
CUNIN Stéphanie		
DELOR Jean-Michel		
DUBOST Nathalie		
FAVIER Thomas		
LEIDELINGER Jean-François		
PETIT Jean-Claude		

Procurations :

Mme SIMON Bérangère donne pouvoir à M. LEIDELINGER Jean-François,
M. CHRISTOPHE Jean-Charles donne pouvoir à M. DELOR Jean-Michel,
M. DOSDAT Patrice donne pouvoir à M. PETIT Jean-Claude,
M. MAIRE François donne pouvoir à Mme DUBOST Nathalie

Membres excusés :

CHRISTOPHE Jean-Charles, DOSDAT Patrice, MAIRE François, SIMON Bérangère

Membres absents :

ALIF FISCHER Julien

Secrétaire de séance :

LEIDELINGER Jean-François

